Ardèche des Sources et Volcans

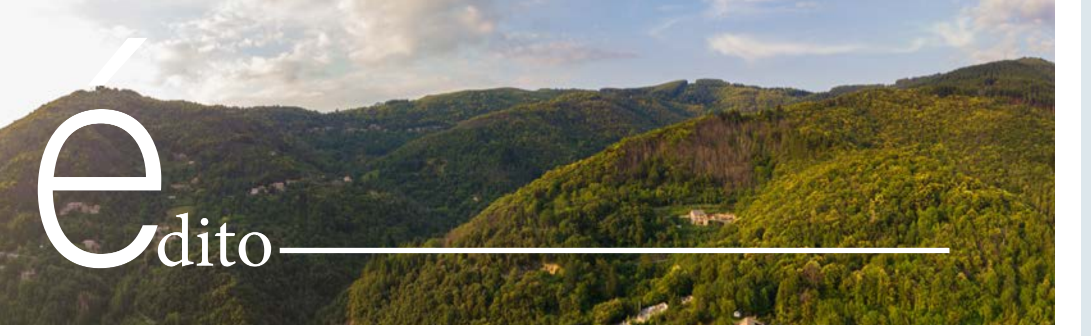
L'actu près de chez vous !



Numéro 5 | Juin 2022

Le magazine de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans

Barnas - Burzet - Chirols - Fabras - Jaujac - Lalevade-d'Ardèche - La Souche - Mayres - Meyras - Montpezat-sous-Bauzon - Péreyres - Pont-de-Labeaume - Prades - Saint-Cirgues-de-Prades - Saint-Pierre-de-Colombier - Thueyts



Avec ce nouveau numéro de notre journal d'information communautaire, vous pourrez connaitre un peu plus les actions concrètes réalisées ou en projet au niveau de notre communauté de communes « Ardèche des Sources etVolcans ». Désormais pour vous donner encore plus d'informations, nous essaierons d'éditer 2 bulletins par an.



Régulièrement nous communiquons aussi dans la presse locale et sur notre site internet www.asv-cdc.fr n'hésitez pas à vous connecter pour prendre connaissance des informations plus institutionnelles, des actualités mais aussi pour avoir toutes les bonnes informations des services communautaires.

Notre communauté de communes a décidé d'intervenir sur des sujets importants pour votre quotidien tout en préparant l'avenir. Par exemple au niveau de la transition énergétique avec le photovoltaïque, les mobilités avec l'aménagement de voies douces ou partagées, dans le domaine du sport, de la santé, nous voulons avancer pour favoriser l'installation de médecins sur notre territoire, aider les internes et stagiaires à se loger lorsqu'ils viennent se former ou assurer un remplacement.
Notre service à la population déploie beaucoup d'énergie pour vous accompagner d'une part au niveau du numérique avec notre conseillère numérique et d'autre part pour les démarches administratives, l'accès aux droits, avec notre bureau France Services à Thueyts. Dans tous nos domaines d'intervention, urbanisme, développement économique, agriculture, tourisme, sport, santé, social, services à la population, enfance-jeunesse, notre communauté de communes est présente pour vous apporter le meilleur service.
Nous avons la chance de vivre sur un territoire exceptionnel par ses paysages, son patrimoine, sa richesse humaine et associative : conservons et protégeons ensemble notre secteur !
Toujours dans un souci d'efficacité et de bonne gestion des finances et de la fiscalité locale, les projets et services sont travaillés et réfléchis avec les communes pour aboutir au meilleur résultat, sans augmentation de la pression fiscale locale.
Comme à chaque fois, ce bulletin est l'occasion de remercier tous les élus et les agents de la communauté de communes pour leur travail, pour leur sens prononcé du service public, pour le respect de l'intérêt général et en un mot pour leur motivation à faire avancer tous les jours notre si beau territoire de vie Ardèche des Sources et Volcans !

Bien amicalement et à vos côtés,

Le Président,
Communauté de communes
Ardèche des Sources et Volcans
Maire de FABRAS
Cédric D'IMPERIO

SOMMAIRE

Retrouvez les anciens numéros gratuitement sur notre site internet
www.asv-cdc.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ARDÈCHE DES SOURCES ET VOLCANS
CHÂTEAU DE BLOU - 12 RUE POUGET
07330 THUEYTS
04 75 89 01 48 | cdc@ardechedessourcesetvolcans.com
www.asv-cdc.fr



Bulletin d'information de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans N°5/ Printemps 2022 / Siège : 12 rue Pouget-Château de Blou 07330 Thueyts
Téléphone : 04 75 89 01 48
Directeur de publication : Cédric D'IMPERIO
Rédaction : Agents de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans / Conception et réalisation : Aurore Auzas / Crédits photos : Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans, S.Bugnon, T.Reynaud, Martin Griffin, Adobe Stock/ Impression : Fombon / Tirage : 6000 exemplaires / Dépôt légal : Juin 2022 / N°ISSN : I2609-5122

LE PHOTOVOLTAÏQUE EN TOITURE : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Pour participer activement à la transition énergétique, notre communauté de communes a la volonté de réaliser du photovoltaïque en toiture des bâtiments publics, plus économe en foncier par rapport au photovoltaïque au sol.
Le Syndicat Départemental des énergies de l'Ardèche (SDE 07) accompagne notre communauté de communes et réalise les études.
Depuis 2019 en plusieurs tranches, plus d'un million d'euros ont été investis sur la mise en place de panneaux photovoltaïques, financés à 50% par l'Etat et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
D'ici quelques mois lorsque les vestiaires du stade de Lalevade-d'Ardèche seront raccordés et que la 3ème tranche sur les locaux techniques sera terminée, un peu plus de 4000 m² de panneaux seront en production sur divers bâtiments publics du territoire "Ardèche des Sources et Volcans " pour une puissance cumulée de 742 KWc.
La communauté de communes souhaite poursuivre le développement du photovoltaïque en mobilisant quand c'est possible, c'est-à-dire lorsque la structure du bâtiment et/ou que les règles d'urbanisme le permettent, les toitures des bâtiments publics du territoire (services techniques, mairies, écoles…).
La communauté de communes disposera de 9 installations sur 6 sites différents (Locaux techniques Prades, Gymnase de Montpezat-sous-Bauzon, Boulodrome à Fabras, Logements à Saint-Pierre-de-Colombier, Vestiaires stade de Thueyts, Vestiaires stade de Lalevade-d'Ardèche).
La production d'énergie annuelle est de 798 MWh et représente l'équivalent (hors chauffage et au chaude sanitaire) de la consommation annuelle de 318 logements et une économie en CO2 annuelle de 71 tonnes.
La recette des ventes d'électricité lorsque les installations seront en pleine production est évaluée à 75 000.00 € par an et permet d'équilibrer largement le budget annexe photovoltaïque.
A Prades, sur le site de l'ancienne usine Satex, la communauté de communes, outre ses locaux techniques communautaires (10 emplois publics), loue les locaux à 3 entreprises (ID SOLAIRE, SOPPREG, maçonnerie LYRON) représentant un total d'une vingtaine d'emplois privés créés sur ce site.
Le site de l'ancienne usine à Prades, est l'illustration parfaite d'un projet concret, réalisé en partenariat avec la commune de Prades, qui allie développement économique du territoire et transition énergétique..

Déploiement de la fibre optique



Le déploiement de la fibre optique représente un investissement important pour notre communauté de communes, qui participe à hauteur de 300 € par prise à construire soit un budget de plus de 2,6M € pour la construction de 8 700 lignes au total sur notre territoire. Les travaux de câblage ont démarré en septembre sur un premier secteur, constitué des communes de La Souche, Jaujac, Fabras, et Saint-Cirgues-de-Prades. Ces derniers peuvent dès à présent se raccorder à la fibre. En parallèle, des travaux de génie-civil et d'élagage sont en cours à Burzet, Chirols, Montpezat sous-Bauzon, Péreyres, Saint- Pierre-de-Colombier et une partie de Meyras. Ils seront suivis par les travaux de câblage qui devraient débuter en fin d'année. L'ouverture prévisionnelle des services est fixée à fin 2022 pour les 2500 foyers concernés par ce second secteur. Le lancement des études de déploiement pour le reste des communes de notre territoire se fera, quant à lui, de manière échelonnée jusqu'en 2025.

Soutient aux commerces de proximité :



Les entreprises de commerce, de l'artisanat, de services avec point de vente peuvent bénéficier d'aides économiques. Pour des travaux de 10 000.00 € minimum et 50 000.00 € maximum, la communauté de communes peut apporter 10% en complément de l'aide de la région Auvergne-Rhône-Alpes de 20%.
Depuis 2019, 13 commerces ont été aidés par la communauté de communes pour un montant total de 49 056.00 € de subvention sur un volume de 576 049.44 € de travaux.
N'hésitez à solliciter les chambres consulaires et la communauté de communes avant tout commencement de travaux :

Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)
04 75 88 07 07
Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA)
04 75 07 54 64
Communauté de communes
Ardèche des Sources et Volcans
04 75 89 01 48

La Pépinière d'entreprise : l'Espélidou :



L'offre de L'Espélidou permet aux créateurs d'entreprise de bénéficier :
• de locaux adaptés à loyer modéré (bureaux et/ou ateliers) pour une durée de 4 ans.
• d'un accompagnement personnalisé par l'octroi de conseils et d'appuis
• d'une mise en réseau avec des experts du monde de l'entreprise
• de services mutualisés (accueil, salle de réunions, fibre optique, …) avec d'autres entrepreneurs

Gérée et animée par la communauté de communes du Bassin d'Aubenas, l'Espélidou bénéficie aussi du soutien de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans.
Contact : 04 75 36 37 00
contact@lespelidou.fr
Adresse : Parc d'Activités du Vinobre,
555, chemin des traverses
07200 Lachapelle sous Aubenas

Rénofuté : Le Service Public de la rénovation

Vous souhaitez des conseils sur la nature des travaux à réaliser pour réduire vos factures d'énergie ou isoler votre logement. Vous vous demandez quel est le type de chauffage le plus adapté à votre logement. Rénofuté, le Service public de la performance énergétique de l'habitat porté par les collectivités locales est à votre disposition. Nos conseillers sont des spécialistes indépendants à votre service pour vous aider gratuitement à choisir les solutions techniques adaptées à la rénovation de votre logement et à identifier les aides financières dont vous pouvez bénéficier. *Des permanences sont programmées sur rendez-vous. Contactez-nous pour des conseils au 04 75 35 87 34 du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.* Plus d'info sur **www.aleco7.org**



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL APPROUVÉ



Le 31 mars 2022, les élus communautaires ont approuvé le PLUi Ardèche des Sources et Volcans. Le PLUi est désormais le document de référence pour instruire les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables…). Il remplace les documents d'urbanisme communaux et fixe les règles d'urbanisme sur l'ensemble des 16 communes du territoire.

2016-2017 — Diagnostic partagé

Portrait de territoire : identification des atouts et des contraintes du territoire dans tous les domaines (patrimoine et paysage, démographie, habitat, économie, équipements, milieux naturels…)

2018-2019 — PADD

Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) : il décline les orientations concrètes et les choix retenus par les élus pour le développement futur du territoire

débat PADD 25 juin 2019

2019-2020 — Zonage et règlement

Traduction réglementaire du projet : « où et comment construire ? »

arrêt du projet de PLUi 20 juillet 2021

2021-2022 — Consultation et finalisation

Etape administrative et de consultation : avis des personnes publiques associées et consultées, CDPENAF et Autorité Environnementale enquête publique, finalisation du dossier

approbation du PLUi 31 mars 2022

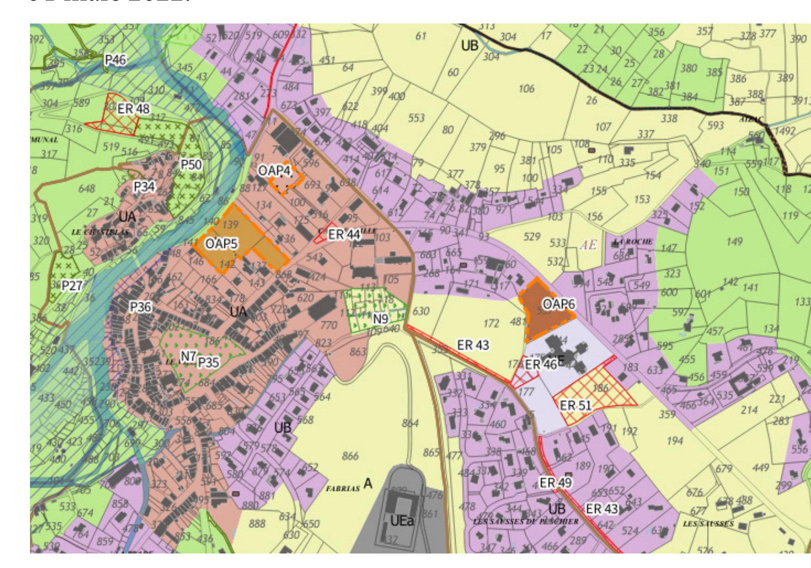
DE L'ARRÊT DU PROJET À L'APPROBATION DU PLUi…

Suite à l'arrêt du PLUi le 30 mars 2021 tirant également le bilan de la concertation, les 16 conseils municipaux du territoire ont donné un avis favorable, certains avec des remarques ou réserves, sur le projet de PLUi. Il a été arrêté une seconde fois le 20 juillet 2021 pour annexer ces avis au dossier transmis pour consultation des personnes publiques associées et consultées, à l'autorité environnementale et à la commission départementale de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers (délai de 3 mois).

Le projet a ensuite fait l'objet d'une enquête publique du 15 novembre au 17 décembre 2021. Au total, ce sont 365 observations formulées par le public qui ont été enregistrées par la commission d'enquête.

Les avis recueillis ont tous été favorables sur le projet PLUi. Quelques réserves à lever et des recommandations ont été émises sur le projet. La commission d'enquête, dans son rapport en date du 31 janvier 2022, a également donné un avis favorable assorti de quelques réserves et de recommandations sur le PLUi et un avis favorable à l'abrogation des 4 cartes communales.

Une conférence des maires s'est ensuite réunie le 15 mars 2022 afin de prendre connaissance des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête. Le dossier PLUi mis à jour a finalement été approuvé par le conseil communautaire lors de sa séance du 31 mars 2022.



LES DOCUMENTS COMPOSANT LE PLUi :

Rapport de présentation

Le rapport de présentation constitue le volet explicatif du PLUi. Il est composé de trois tomes : le diagnostic du territoire, la présentation et la justification du projet, et l'analyse environnementale.

Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Il présente le projet politique de développement du territoire et s'articule sur 4 axes majeurs. Il est le fondement justifiant les choix, mesures, actions et prescriptions qui figureront dans les autres pièces du dossier de PLUi.

Règlement

Il se compose de deux parties : le règlement écrit qui fixe les règles applicables aux différentes zones et les documents graphiques sous forme de plans. Le règlement s'applique de façon stricte à toute demande de construction ou d'aménagement et détermine les droits à construire.

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Elles peuvent être sectorielles lorsqu'elles définissent les principes d'organisation et d'aménagement de certains secteurs du territoire ou thématiques lorsqu'elles définissent des principes généraux, communs à l'ensemble du territoire, sur des sujets tels que la mobilité, l'environnement, etc.

Annexes

Elles complètent le document d'urbanisme et recensent notamment l'ensemble des servitudes d'utilité publique, les plans des réseaux d'eau potable, les zones desservies par l'assainissement collectif…

Où consulter le PLUi ?

En version papier :

Le dossier complet est disponible à la communauté de communes, .

En version numérique :

Les pièces sont téléchargeables depuis la page PLUi du site de la communauté de communes. Pour faciliter la lecture et rechercher les règles applicables par lieu ou référence parcellaire, rendez-vous sur le Géoportail de l'urbanisme.



LES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME S'EFFECTUENT EN MAIRIE

La commune reste le guichet unique de dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux, certificat d'urbanisme…) et le 1er interlocuteur à solliciter pour tout renseignement.
Après avoir été adressées à la mairie concerné, les demandes d'autorisation d'urbanisme sont ensuite instruites par la Direction Départementale des Territoires (DDT).
Pour plus d'information et pour accéder aux formulaires de demande d'autorisation d'urbanisme, rendez-vous sur **www.service-public.fr**

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

En parallèle, le Droit de Préemption Urbain (DPU) a été instauré par approbation du conseil communautaire lors de la séance du 31 mars 2022, sur l'ensemble des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) délimitées dans le PLUi.
Ce droit de préemption permet à la collectivité de mener une politique foncière en vue de la réalisation, dans l'intérêt général, d'actions ou d'opérations d'aménagement afin de mettre en œuvre : un projet urbain, des activités économiques, le développement des loisirs et du tourisme, une politique locale de l'habitat, la réalisation d'équipements collectifs (terrains inscrits dans un emplacement réservé au PLUi), le renouvellement urbain, la sauvegarde ou la mise en valeur du patrimoine bâti ou non bâti, la constitution de réserves foncières correspondant aux objectifs précédemment énumérés...

Le dossier PLUi approuvé est consultable sur :

https://www.asv-cdc.fr/services-au-quotidien/urbanisme/elaboration-du-plui



ARDÈCHE DES SOURCES ET VOLCANS : À VÉLO !

Inauguration de la voie douce reliant Labégude à Lalevade-d'Ardèche le 24 mai 2022

ARRIVÉE DE LA VIA ARDÈCHE

Depuis ce printemps, les habitants de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans peuvent désormais rejoindre le bassin albenassien en vélo, trotinette, roller par la voie douce, et les visiteurs peuvent à l'inverse se diriger chez nous en toute sécurité. Ce nouveau tronçon de 3,8 kilomètres entre Labégude et Lalevade-d'Ardèche arrive sur le territoire par Prades, en suivant l'emprise de l'ancienne voie ferrée.

PROJET DE LIAISON CYCLABLE LALEVADE-D'ARDÈCHE / VALS-LES-BAINS / PONT-DE-LABEAUME / CHIROLS

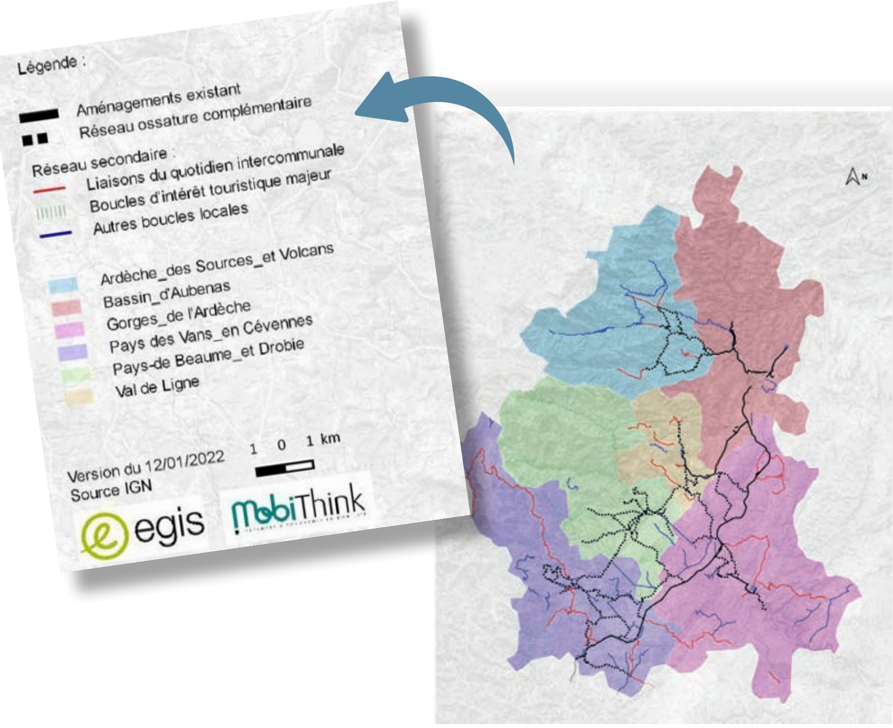
À partir de l'arrivée de la Via Ardèche sur le territoire, la prochaine étape est la réalisation du réseau ossature identifié dans le schéma directeur cyclable. Le premier itinéraire en projet est la voie partagée entre Lalevade-d'Ardèche et l'écomusée de Chirols, en passant par Vals-les-Bains et Pont-de-Labeaume. La réalisation de cette liaison devrait débuter en fin d'année 2022.

Transport en commun - Cars Région
Ligne E16 - Aubenas / Burzet / Montpezat
Ligne E17 - Aubenas / Mayres / Langogne
Ligne E10 - Aubenas / Jaujac / La Souche
Sept ici 04 75 91 34 86
Transport à la demande
Burzet
Montpezat
Vers Langogne
Mayres
Barnas
Thueyts
Meyras
Pont-de-Labeaume
Lalevade
Aubenas
Jaujac
La Souche
0 1,5 3 4,5 6 km
CdC ASV - mars 2022. Source : CD07 - RARA

VALIDATION DU SCHÉMA DIRECTEUR VÉLO

Le 31 mars, le conseil communautaire a validé le schéma directeur cyclable. Ce dernier était en élaboration depuis 2019 à l'échelle de 6 communautés de communes du sud Ardèche, regroupées autour de l'axe de la Via Ardèche.
A l'échelle d'Ardèche des Sources et Volcans, le schéma définit :

- Un réseau d'itinéraires ossatures de plus de 30 kilomètres avec des préconisations d'aménagement, et un réseau complémentaire
- Un plan d'action pour développer le stationnement et les services vélos, et engager des actions d'accompagnement, d'animation et de promotion du vélo sur le territoire.



LE SEPT ICI, TRANSPORT À LA DEMANDE

La ligne de transport à la demande a été mise en place par la communauté de communes, avec le soutien de la Région :
- Du lundi au jeudi : Thueyts <> Aubenas
- Vendredi matin : Mayres <> Aubenas
1,5 € le trajet. (Gratuit pour les moins de 4 ans.)
Réservation la veille avant 17h00 au 09 70 82 15 60.

CONSULTEZ LES HORAIRES ET ARRÊTS DESSERVIS SUR :
https://www.asv-cdc.fr/services-au-quotidien/services-pratiques/mobilite-transports

VOIRIE



Au niveau national, la compétence voirie est exercée à près de 70 % à l'échelle intercommunale. Notre collectivité l'a inscrite dans ses statuts dès sa création en 2014.
Elle peut être exercée différemment selon les territoires : en totalité ou de façon partagée avec les communes. C'est le cas pour Ardèche des Sources et Volcans.

Dans un souci de proximité, les communes restent responsables de l'entretien alors que la communauté de communes se charge de la réfection de la bande de roulement par un marché global avec les entreprises de travaux public, afin de garantir une plus grande efficacité des travaux et de meilleurs prix.

Dans notre collectivité, le choix a été de transférer l'ensemble des voies classées, cadastrées et revêtues, soit 265 km sur les 307 km de voies communales des 16 communes (soit 86 % de l'ensemble du réseau de voies communales).
Tout transfert de compétence entre une commune et une communauté entraine un transfert financier, afin de permettre à cette dernière d'assumer cette nouvelle charge.
Ardèche des Sources et Volcans a choisi de financer 50 % des travaux sur ses fonds propres, et par conséquent de ne demander à la commune que 50 % du coût réel des travaux, afin de réaliser le même volume de travaux à un coût deux fois moindre pour la commune.

Les travaux réalisés dans le cadre de cette compétence ont un impact direct et visible sur chacune des 16 communes, et chaque usager peut apprécier d'emprunter une chaussée en bonne état dans la plupart des hameaux.
À ce jour, plus de 730 000 € de travaux ont été réalisés sur le programme 2020-2026 d'un montant global de 3 200 000 € TTC pour les 6 ans.

L'année 2022 connait des difficultés exceptionnelles en matière d'approvisionnement et de coût en particulier pour les entreprises de travaux publics, considérant le contexte de guerre en Ukraine.
La tranche de travaux prévus risque donc d'être reportée de quelques mois.

Au fil de la Bourges

Résidence seniors à Saint-Pierre-de-Colombier

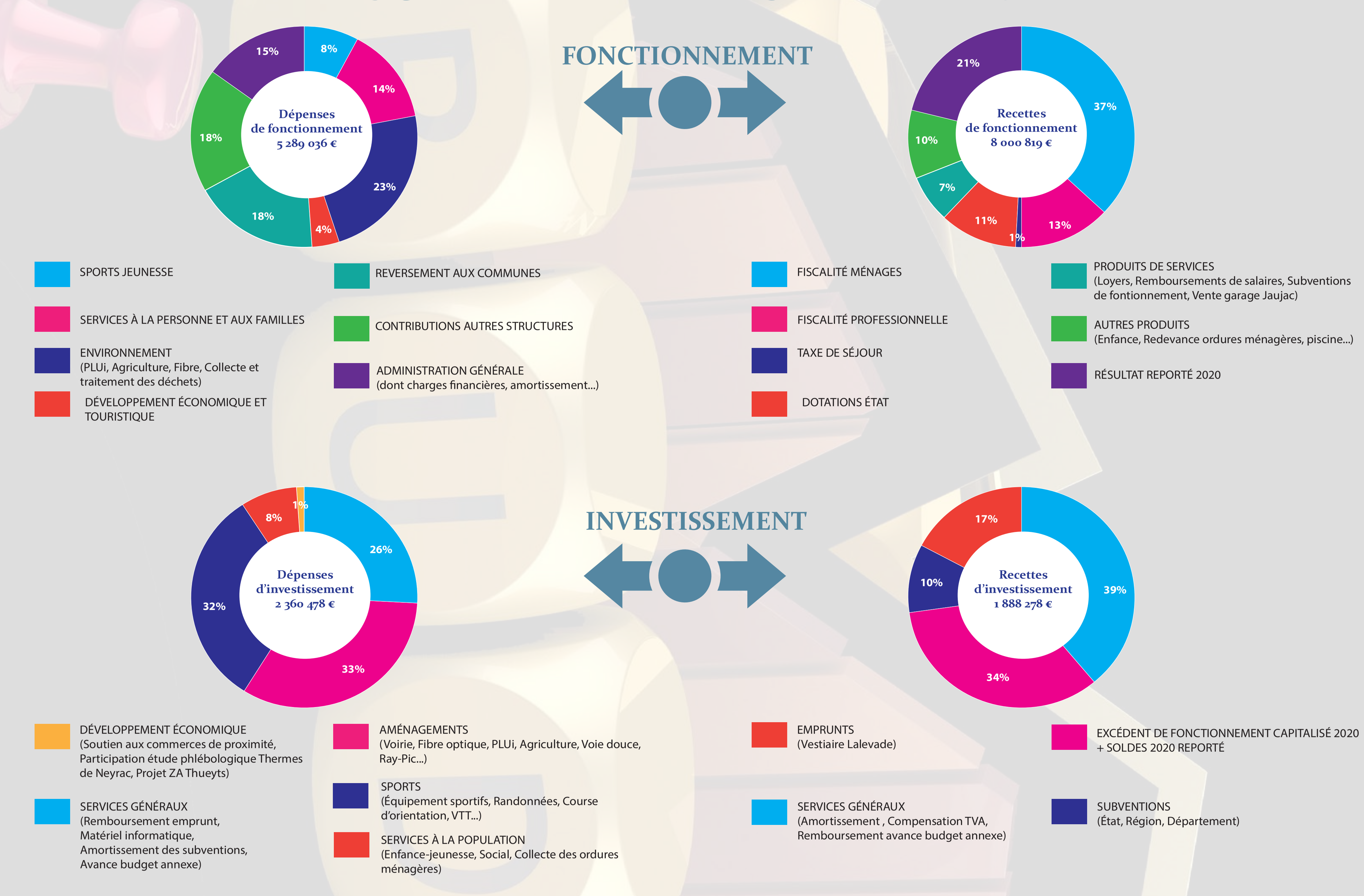
**LOGEMENTS DISPONIBLES
APPARTEMENTS ADAPTÉS AUX SÉNIORS ET AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE DE 38 À 60 M 2
CAVE, TERRASSE, ESPACE JARDINAGE, COMMERCES À PROXIMITÉ**

Ardèche des Sources et Volcans
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**12 rue Pouget - Château de Blou
07330 THUEYTS
www.asv-cdc.fr | 04 75 89 01 48
cdc@ardechedessourcesetvolcans.com**

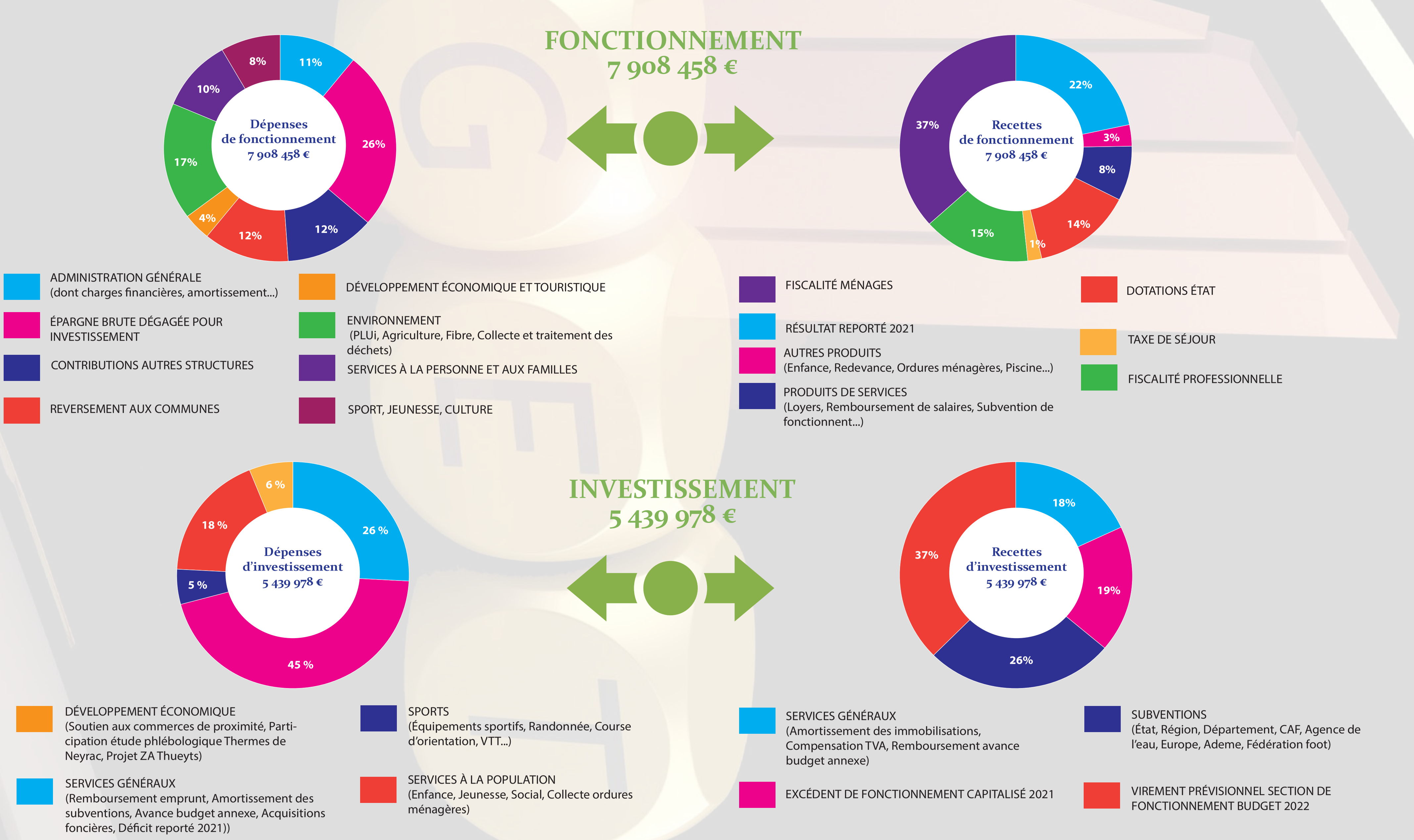
COMPTE ADMINISTRATIF 2021

FONCTIONNEMENT



BUDGET PRIMITF 2022

FONCTIONNEMENT
7 908 458 €





On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET NUMÉRIQUES DU QUOTIDIEN ?

Les agents France services, formés et disponibles, vous accompagnent dans vos démarches du quotidien : immatriculation de véhicules, APL, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, retraite, accès à vos services en ligne…
Cet espace ouvert à tous, permet aux habitants, d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.
En complément des démarches administratives, France services vous donne accès à des postes informatiques en libre-service.



ACCUEIL informations et orientation

+ **ACCOMPAGNEMENT** dans vos démarches administratives

+ **MISE À DISPOSITION** d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques





MISE EN PLACE D'UN POINT-JUSTICE CONCILIATEUR DE JUSTICE



Signature de la convention de partenariat avec Point Justice Conciliateur

Afin de favoriser l'accès à l'information juridique gratuite, une convention a été signée entre la communauté de communes et le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de l'Ardèche (CDAD07) pour la mise en place d'un point-justice conciliateur de justice au sein de France services de Thueyts. Le CDAD permet ainsi à toute personne d'être informée gratuitement et de manière confidentielle par des professionnels du droit (avocats, notaires, huissiers) ou des associations spécialisées. Le « point-justice conciliateur », a donc vocation à faciliter la saisine du conciliateur par les usagers afin d'envisager la résolution amiable de leur litige.

Les permanences auront lieu le 2ème jeudi matin du mois de 09h00 à 12h00, sur rendez-vous.

UNE BORNE DE SATISFACTION À FRANCE SERVICES



Depuis le mois d'octobre 2021, une borne de satisfaction permet à l'équipe de France services de Thueyts, de recueillir les avis des usagers. Après leur rendez-vous, ils sont invités à évaluer le service et à répondre en moins de cinq minutes à quelques questions.

Cette évaluation, totalement anonyme, permettra de mettre en place une stratégie d'amélioration et ainsi de valoriser le service France services.
Cette démarche s'inscrit dans le cadre du programme "Services Publics+" avec un déploiement de 500 bornes sur tout le territoire national.
En janvier dernier, les usagers ont été très nombreux à répondre au questionnaire de satisfaction, puisque l'équipe a récolté plus du double de réponses que la moyenne nationale, et **se retrouve dans le top cinq de meilleures France services de France !**

Nos agents France services vous accueillent :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30
sur rendez-vous uniquement.
Vous pouvez prendre rendez-vous au **04 75 39 75 33**
ou par courriel :
thueyts@france-services.gouv.fr



L'info Numérique

Aujourd'hui nous le croisons quotidiennement (flyers, affiches, revues, bornes, ...)

Mais savez-vous ce que c'est ?

Il s'agit d'un QR code qui est un code-barres permettant d'encoder des données.

Derrière ce symbole, il y a généralement un lien vers une page Internet, mais il peut être utilisé pour se connecter à une wifi ou enregistrer directement un événement dans son agenda en ligne.



«Scannez-moi !»

Comment scanner un QR Code ?

Pour lire la majorité des QR Code, l'appareil photo d'un smartphone ou une application dédiée suffit.

L'utilisateur doit ouvrir son application et viser le QR Code avec l'appareil photo de son téléphone mobile. L'application reconnaît alors le QR Code et effectue l'action associée.

Mais attention : tout comme sur un ordinateur, on ne clique pas sur un lien lorsque l'on n'est pas sur un site de confiance, la même règle doit être appliquée pour les QR Codes : on ne doit pas scanner un QR Code si celui-ci est suspect.



«Ma mission : Accompagner tous les publics aux usages d'un numérique responsable »

Apolline Astier, Conseillère Numérique

Résoudre la fracture numérique représente un défi majeur pour la cohésion des territoires et la vie quotidienne de leurs habitants. Recrutée en tant que conseillère numérique dans le cadre du dispositif mis en place par l'État, Apolline vous accompagne aux usages du numérique.

Son métier :

Le numérique fait aujourd'hui partie de notre quotidien. Les outils et leurs usages évoluent rapidement. Il y a de nombreux enjeux autour du numérique : entre la prise en main de l'outil et son usage en conscience.

Mon rôle est de rendre autonome les usagers du territoire sur les usages du numérique.

Son accompagnement :

J'ai effectué à ce jour 36 accompagnements individuels, 21 accompagnements collectifs dans plusieurs communes du territoire. J'ai également organisé sur une journée, le Cyber World CleanUp Day : un évènement autour du nettoyage des données qui s'intégrait dans une manifestation mondiale.

Le 26 mars, j'ai participé à la nuit du sport pour présenter mes missions et le programme. En avril, je suis intervenue dans le cadre de la formation babysitting pour sensibiliser les jeunes aux écrans et jeux vidéo.

En mai, en plus des parcours novices, j'ai proposé les ateliers suivants :

- Comprendre une offre mobile
- Connaître les usages de nos ados.

Je travaille actuellement sur un atelier fake news, un escape game sur l'identité numérique et un apéro numérique sur comment protéger nos enfants.

Sa feuille de route :

Dans les semaines à venir : travailler sur la cocréation du prochain programme du numérique (pour toute suggestion, contactez-moi) et de manière plus générale : communiquer sur mes missions et développer l'offre du numérique sur le territoire en récoltant notamment les besoins des usagers grâce au questionnaire* (vous avez la parole, c'est le moment !).

Par ailleurs, je souhaite développer le volet jeunesse, pour que les parents puissent accompagner au mieux leurs enfants et que les jeunes utilisent le numérique en conscience et sécurité.

A noter : je suis également disponible pour les entreprises et les associations du territoire.

(*) Questionnaire disponible en mairies, médiathèques, France Services ou sur www.asv-cdc.fr/conseiller-numerique

L'agenda du Numérique

Atelier "Numérique, comment protéger nos enfants ?"
23/06 - Meyras

Escape game identité numérique
26/06 - Burzet

Atelier "Numérique et environnement"
11/07 - Burzet

Apolline Astier
Conseillère Numérique
06 14 66 80 00
apolline.astier@conseiller-numerique.fr

Suivez-moi sur les réseaux sociaux : Apolline ASV



PONT-DE-LABEAUME : INSTALLATION D'UN FRIGO SOLIDAIRE

Inauguration en présence de M. Yves Veyrenc, maire de Pont de Labeaume et vice-président à la Petite enfance, enfance et jeunesse et de Mme Karine Robert, maire de Meyras et vice-présidente en charge de l'action sociale, les agents du service jeunesse et les jeunes volontaires.

UN FRIGO SOLIDAIRE ?

Le frigo solidaire est un dispositif de partage et d'échange qui permet de lutter contre le gaspillage alimentaire, contribuer à la solidarité locale et créer du lien social.

L'idée ? Installer un réfrigérateur dans un espace public ou chacun peut donner ou prendre gratuitement et librement des denrées alimentaires.

Légumes du potager, produits secs, produits laitiers, jus de fruits ou encore conserves ou aliments pour bébé, tous ces produits peuvent être déposés dans le frigo.

L'objectif de ce projet est de contribuer à la solidarité locale et de lutter contre le gaspillage alimentaire.

COMMENT L'UTILISER ?



J'APPORTE UN PRODUIT

Chacun est libre de ramener ce qu'il veut partager. Attention d'avoir assuré une conservation des produits dans des conditions correctes.



JE REMPLIS LE CAHIER

J'écris mon prénom et/ou nom, ainsi que la date de dépot du produit.



JE DÉPOSE UN PRODUIT

Je positionne le produit afin qu'il ne se renverse pas, et je ne laisse pas la porte du frigo ouverte trop longtemps pour conserver la fraîcheur.



QUAND JE CONSOMME

Chacun peut prendre ce qui est à disposition, en prenant au passage la responsabilité de la consommation du produit.

Inauguré en juillet 2021, le frigo solidaire situé sur la commune de Pont-de-Labeaume est le premier en Ardèche. Ce dispositif, initié par les jeunes en services civiques de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans, s'inscrit parfaitement dans la démarche engagée par la communauté de communes. En effet, depuis septembre 2020, les services de la collectivité, épaulés par un grand nombre de bénévoles, ont repris la charge de la banque alimentaire.

Situé sur la place du village, **le frigo solidaire est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h30**

4825

Le chiffre clé

4825 kilos de denrées ont été distribuées durant toute l'année 2021.

COUP DE POUCE : ITINÉRANCE

La communauté de communes porte, au sein du pôle « service à la population »,« **Coup de Pouce** » dont l'objectif premier est la distribution de denrées alimentaires aux personnes dans le besoin.

Chaques semaines, des agents accompagnés de bénévoles, collectent, préparent et distribuent des colis alimentaires destinés aux bénéficiaires.

Les locaux de Coup de Pouce, situés sur la commune de Lalevade-d'Ardèche, ne sont malheureusement pas accessibles à tous. Afin de n'exclure personne de ce dispositif, chaque semaine, un agent (ou des bénévoles), livre les colis au domicile des personnes rencontrant des problèmes de mobilité.

Pour répondre au mieux aux attentes des bénéficiaires, nous souhaitons développer ces livraisons.

En fonction des inscriptions, nous nous rendrons toutes les trois semaines dans les communes, en donnant un rendez-vous au centre du village ou en livrant au domicile, en fonction de la situation de chacun.



Si vous rencontrez des difficultés ou que vous souhaitez vous engager bénévolement,
Contactez Olivia au 06 02 10 69 70



©Martin Griffin

L'Education Artistique et Culturelle(EAC)

En 5 Questions

QU'EST-CE QUE L'EAC ET À QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

Une éducation aux arts et à la culture, pour tous les habitants, tout au long de leur vie.

QUEL EST L'OBJECTIF DE L'EAC ?

La coopération entre acteurs socio-éducatifs et acteurs culturels pour favoriser l'accès de tous à la diversité des cultures et réduire les inégalités d'accès à une offre culturelle.

QUELLES SONT LES GRANDES ORIENTATIONS DÉFINIES PAR LES ÉLUS ?

- Parentalité et intergénérationnel
- Lecture publique
- Patrimoines naturels et culturels
- Ouverture sur l'extérieur et initiatives du territoire

QUELS PROJETS CULTURELS POUR 2021-2022 ?

1. Malle-Expo d'Eveil aux Mots d'Ardèche (MeeMo), avec la BDA et l'ACEPP
2. Métamorphoses, projet en 3 volets – Cie ALS, avec Format
3. Légende par Didier Puntos et Caroline Gesret, avec Labeaume en Musiques
4. Correspondances, issu de T.R.A.C.E, avec BaZalt et son Camping-Art
5. J'irai danser – Cie Solsikke, avec Format



QUI A PARTICIPÉ ?

- Des écoliers
- Les bibliothèques et les médiathèques de Burzet, Lalevade-d'Ardèche, Meyras, Thueyts et de Montpezat-sous-Bauzon,
- Le Relais Petite Enfance (RPE),
- La crèche Les Mistouflets
- La micro-crèche Les petits troubadours
- Le centre de loisirs intercommunal
- Les EHPAD de Montpezat-sous-Bauzon et de Burzet
- Des familles et, plus largement, des habitants du territoire.

La communauté de communes coordonne ces actions avec le soutien du Département, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), de la Région, de l'Education Nationale (DSDEN) …

PREMIÈRE RENCONTRE DE TERRITOIRE LE 7 MARS DERNIER



A l'issue d'une première année d'expérimentation de projets culturels sur le territoire, cette rencontre a réuni environ 80 acteurs culturels, sociaux et éducatifs, ainsi que des élus. Suite à l'accueil et l'introduction de Marie-France Fabreges, vice-présidente déléguée à la culture, cette rencontre a permis de présenter la démarche de la communauté de communes, de créer du lien entre les participants et de réfléchir collectivement à l'émergence de pistes d'actions pour la programmation 2022-2023. La rencontre a été riche en échanges, démontrant la dynamique importante des acteurs du territoire et une volonté de participer affirmée.

LES PROCHAINS RDV À NE PAS MANQUER !



Métamorphoses – Cie ALS, avec Format

- Correspondances : appel à participation

Petites aventures artistiques ouvertes à tous **Samedi 25 juin** de **14h à 18h** et **dimanche 26 juin** de **10h à 12h30** et de **14h à 16h**, salle des associations et espaces extérieurs de **Chirols**. À partir de 8 ans (mineurs accompagnés).

Inscriptions :
inscriptions@format-danse.com | 04 26 62 21 35

- Les Grandes Eaux : sortie de résidence

Jeudi 7 juillet à **19h** au **Parc de l'écomusée à Chirols**. Gratuit

Le Camping-Art de BaZalt

- **Mercredi 22 juin** sur la place de St-Pierre-de-Colombier de **10h à 12h** : **ateliers** dans le cadre du Forum des familles
- **Vendredi 24 juin** sur la place de **Jaujac** de **17h à 19h** : **restitution publique**
- **Dimanche 26 juin** sur la place du village de **Mayres** et dans la salle des associations de **10h30 à 12h** (enfants et parents) et de **14h à 16h** (adultes et seniors) : **ateliers**
- **Mercredi 6 juillet** sur la place du village de Mayres et dans la salle des associations de **10h30 à 12h** et de **14h à 16h** (tout public)
- **Lundis 4 juillet** et **1er août** dans le parc de **Burzet** de **17h à 19h** : **ateliers** dans le cadre des Lundis du terroirs

Ouverts à tous. Inscription pour les ateliers : assobazalt@gmail.com | 06 81 45 68 04

1er Forum Intercommunal des Associations

Samedi 10 septembre de 10h à 17h, au gymnase intercommunal de **Montpezat- sous- Bauzon** : 1er forum intercommunal des associations du territoire Ardèche des Sources et Volcans ! Vous faites partie d'une association culturelle, sportive, à visée sociale etc. et vous souhaitez participer à ce forum pour faire connaître vos activités, pour rencontrer d'autres associations, mobiliser de nouveaux bénévoles ou pour proposer une animation ? Manifestez- vous auprès de la communauté de communes au **04 75 89 01 48** ou par mail **cdc@ardechedessourcesetvolcans.com**

Venez échanger avec nous sur l'organisation du Forum lors d'une 1ère réunion le lundi 27 juin à 18h au gymnase de Montpezat.



PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)


Ateliers "Convention Territoriale Globale" en 2021

La Convention territoriale globale (CTG) est une démarche partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Celles-ci concernent les champs d'intervention suivants :

- Précarité, Accès aux droits et inclusion numérique
- La petite enfance, enfance, jeunesse
- L'accompagnement à la parentalité
- L'Animation de la vie sociale
- Le logement, habitat et cadre de vie.

Après plusieurs mois de travail, la CTG a été signée et engage le territoire pour les cinq prochaines années.

Cette convention, signée avec la Caisse d'Allocation Familiale, couvre la période 2022 -2026

Voici quelques exemples d'actions qui seront menées dans le cadre de la CTG :

- Créer un Forum Intercommunal des Associations **(le 10 Septembre à Montpezat)**
- Développer un accompagnement spécifique en direction des jeunes en difficulté.
- Créer d'un Lieu d'Accueil Enfant Parent
- Développer des actions culturelles à destination des enfants et familles.
- Créer une micro-crèche sur Jaujac


Signature de la Convention Territoriale Globale en présence de la directrice de la CAF

HORIZON 2024 : UNE MICRO-CRÈCHE À JAUJAC


Visuel Tam Tam Architecture

Lors des ateliers partenariaux menés sur la thématique de la petite enfance, dans le cadre de la CTG, les participants ont constaté le manque de place à la crèche Les Mistouflets, située sur la commune de Lalevade-d'Ardèche.
Ce constat est alors partagé par l'équipe qui accueille les enfants au sein de la crèche, la responsable du guichet unique et les élus qui ne peuvent répondre favorablement à toutes les familles qui demandent une place pour leur enfant.
La création d'une micro-crèche de douze places, installée au cœur du village de Jaujac, est soutenue par la Protection Maternelle Infantile et accompagnée par la Caisse d'Allocation Familiale, toutes deux conscientes des difficultés rencontrée par les familles.
Ce nouvel équipement viendra compléter le maillage du territoire à l'horizon 2024.
Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan de rebond de la CAF.

ACCUEIL DE LOISIRS À MONTPEZAT-SOUS-BAUZON

Cette année encore, la communauté de communes, soucieuse d'être au plus près des habitants, organise, en partenariat avec la commune, un accueil de loisirs dans les locaux de l'école de Montpezat-sous- Bauzon pour l'été.

Une vingtaine de places seront ouvertes pour les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Au programme : Piscine, sortie, balade, mini-camps, activités manuelles…

Renseignements et inscriptions :
Centre de loisirs : 04 75 37 30 12

LES SÉJOURS 2022



Comme chaque année, le service jeunesse organise deux séjours pour l'été 2022.
Un premier séjour du 11 au 15 juillet à La Toussuire, petite station familiale proposant de nombreuses activités sportives et de loisirs avec au programme randonnée avec les remontées mécaniques, accrobranche, bowling ou encore marché nocturne.
Le second séjour est au départ pour Mèze, au bord de la mer, où les jeunes vont découvrir le funboat, le catamaran et faire une balade à vélo. Une semaine en pension complète sur le littoral méditerranéen mèzois avec ses quatre ports, ses deux belles plages.
Deux séjours avec repos, découverte, activités physiques, de vrai vacances quoi !
Les séjours sont encadrés par les animateurs du centre de loisirs.
Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial (QF). Une aide complémentaire peut être mobilisée pour les parents dont le QF est inférieur à 480 euros.

Renseignements et inscriptions :
Service Jeunesse : 06 81 75 09 94

ZOOM DISPOSITIF SAC'ADO :

Vous avez envie de partir en vacances entre potes ?
Vous avez entre 18 et 25 ans et vous habitez sur la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans ?

Optez pour le dispositif "Sac'ado" : Une aide de 130 € par jeune sous la forme de chèques vacances. Un accompagnement possible à l'organisation de vos vacances

Et c'est parti !
Renseignements et inscriptions : 06 81 75 09 94

LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES ET LE GUICHET UNIQUE DEVIENNENT LE « RELAIS PETITE ENFANCE » (RPE)



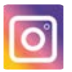
En 2021, dans le cadre de la réforme des modes d'accueil, l'ordonnance relative aux services aux familles renforce le rôle des RAM qui deviennent les « Relais petite enfance (RPE), services de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels ».
Le RPE est un service d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les professionnels de l'accueil individuel, les parents et les enfants accueillis chez un.e assistant.e maternel.le.

Les missions du Relais Petite Enfance :

-L'information de l'accompagnement des familles :
• Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire
• Organiser le suivi des dossiers dans le cadre de la commission d'attribution de place (accueil collectif)
• Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels
• Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur

- L'information et l'accompagnement des professionnels :
• Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels
• Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches
• Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques
• Accompagner les parcours de formation des professionnels
• Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels

Renseignements et inscriptions :
Relais Petite Enfance : 06 43 96 01 68




Pour suivre notre actualité : @oliviadurandpro



AGRICULTURE

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE SUR LE TERRITOIRE

Cette année de nombreuses actions ont été engagées à l'initiative de la communauté de communes en faveur du développement de l'agriculture, bénéficiant pour certaines du soutien financier du Département.

MISE EN PLACE DU COMITÉ LOCAL D'INSTALLATION AGRICOLE

Un Comité Local d'Installation agricole a été mis en place sous la responsabilité de Marion Houetz, vice-présidente de la communauté de communes et en partenariat avec la chambre d'agriculture, réunissant des représentants élus de chaque commune de la communauté de communes et des syndicats professionnels agricoles. Cette première année a été consacrée au partage de connaissance sur les exploitations agricoles présentes dans le territoire : celles en activité ou en consolidation, celles en cessation ou ayant commencé leur transmission, et les projets de candidats à l'installation.



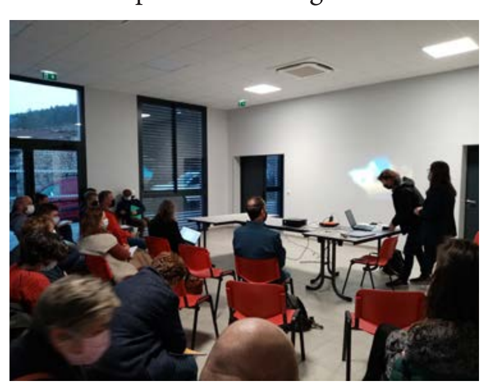
OPÉRATION « L'ARDÈCHE S'INVITE AU MENU »

dans le cadre de la semaine du goût : réalisée en partenariat avec le centre de développement agroalimentaire « Ardèche le Goût » et l'office de tourisme. 10 restaurants ont participé associant plusieurs producteurs locaux. L'action sera reconduite en 2022 en parallèle du développement et de la promotion de la marque « **Goûter l'Ardèche** ».



ADAPTATION DE L'AGRICULTURE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Une étude réalisée par la chambre d'agriculture sur notre territoire a été présentée aux élus et agriculteurs et mise en débat le 10 février dernier. Les projections locales ont été établies en considérant une hausse de plus de 4°C d'ici la fin du 21ème siècle par rapport à la période actuelle de référence. Les conséquences se porteront principalement sur la hausse de la période estivale, la baisse du nombre de jours de gel, des épisodes pluviométriques certainement plus forts à l'automne et des déficits climatiques beaucoup plus intenses générant notamment une augmentation des sécheresses estivales. Les effets de ces modifications climatiques impacteront tous les types de productions. Il convient d'adapter dès à présent notre agriculture.



ÉTUDE SUR LES BESOINS EN ATELIER DE TRANSFORMATION

La chambre d'agriculture a été mandatée pour réaliser une enquête auprès des agriculteurs pour connaître leurs pratiques et leurs besoins en équipement de transformation des productions agricoles. Parmi les pistes de réflexions désormais à l'étude, il est envisagé le renforcement et le développement d'outils existants à proximité tels que la CUMA de Ladenne, à Jaujac.

ATELIERS DE SENSIBILISATION DES ENFANTS À L'AGRICULTURE ET À L'ALIMENTATION LOCALE

3 classes des écoles publiques de Montpezat, Lalevade et Jaujac bénéficient des interventions d'Agribio cette année (pour chacune 2 ateliers en classe et 1 visite au printemps dans la ferme de Céline Charbonnier à La Souche).
Des animations ont également été organisées par « Ardèche le goût » au centre de loisirs pendant les vacances d'automne.



Participez à la lutte collective contre le frelon asiatique

La Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques sur l'ensemble de son territoire, en collaboration avec le GDSA de l'Ardèche

© Flugwapsch

Frelon européen

© FGDON 35

Frelon asiatique

© Basile Naillon

Nid primaire

Frelon asiatique	Frelon européen
Reine : 24-32 mm	Reine : 27-39 mm
Ouvrière: 17-26 mm	Ouvrière : 19-30 mm
Mâle : 19-27 mm	Mâle : 21-31 mm

PROCÉDURE À SUIVRE

1. **Vous découvrez un nid de frelon asiatique : ne jamais le détruire vous-même et garder une distance de 10m**
2. **Merci de déclarer le nid uniquement sur le site :**

   lefrelon.com

   En cas de besoin, téléphonez au : 06 08 92 26 67
3. **Après vérification, la destruction sera effectuée par une entreprise agréée et prise en charge par la Communauté de communes**





Barnas - Burzet - Chirols - Fabras - Jaujac - Lalevade - La Souche - Mayres - Meyras - Montpezat-sous-Bauzon - Péreyres - Pont-de-Labeaume - Prades - Saint-Cirgues - de-Prades - Saint-Pierre-de-Colombier -Thueyts -

Tél : 04 75 89 01 48





DESTINATION ARDÈCHE DES SOURCES ET VOLCANS

Rencontres du tourisme "DESTINATION ARDECHE", le 4 et 5 mars 2022 au Pouzin

UNE NOUVELLE SAISON 2022

Nous vous accueillons dans nos trois bureaux Jaujac, Neyrac les Bains, et Thueyts, ouverts d'avril à novembre : du lundi au vendredi et les samedis, dimanches matins et jours fériés en juillet-août.

Le bureau de Neyrac les Bains est ouvert à l'année. La vice-présidente de la communauté de communes en charge de la compétence tourisme est Karine Robert.

Nos conseillères en séjour ont accueilli 13 000 personnes en 2021 (+30% par rapport à 2020).

L'accueil hors-les-murs à Burzet, aux cascades du Ray-Pic et aux Thermes de Neyrac a comptabilisé 1000 contacts.

Pour plus de renseignements contactez-nous :

2 place du bosquet-Neyrac les bains 07380 Meyras | 04 75 36 46 26 | tourisme@ardechedessourcesetvolcans.com
www.ardechedessourcesetvolcans.com



Saurez-vous retrouver où se situe cette source ?





TAXE DE SÉJOUR ET DÉCLA'LOC

Office de Tourisme
Ardèche des sources et volcans



Plateforme de déclaration et de reversement

ACCÈS A LA PLATEFORME



Déclaration préalable d'activité d'hébergement

ACCÈS A LA PLATEFORME DÉCLALOC



Tarifs « Taxe de Séjour » applicable en 2022

DÉLIBERATION TARIFS

Simple, rapide en 1 clic : déclarer et reverser en ligne vos **taxes de séjour !**
Retrouvez les informations essentielles pour vos démarches et vos déclarations de taxe de séjour sur https:// www. ardechedessourcesetvolcans. com/espace-pro/taxe-de-sejour-et-declaloc

Pour les loueurs de gîtes :

- un nouveau référentiel de classement a vu le jour depuis le 01/02/2022 pour les meublés de tourisme, favorisant l'accessibilité et le développement durable.

Près de 150 structures sont aujourd'hui agréées pour réaliser des visites et délivrer des décisions de classement : https://www.classement.atout-france.fr/

- un nouveau guide vient de paraitre dédié à la location en meublé de tourisme. Il met à disposition des propriétaires les principales informations indispensables à connaitre pour s'assurer de la légalité de la mise en location et mener à bien leur projet. À télécharger sur www.ecologie.gouv.fr

Dès ce printemps certains opérateurs numériques (comme AIRBNB), vont activement suivre la législation :

- chaque nouvelle annonce de meublé de tourisme ne pourra être publiée sans le numéro d'enregistrement **Déclaloc** dès Avril 2022
- en désactivant les annonces existantes sans n°d'enregistrement dès le mois de juillet 2022.

NOS VALEURS, NOS MARQUES

Emerveillés par l'Ardèche

La communauté de communes est adhérente à la marque « Emerveillés par l'Ardèche» car elle partage ses valeurs de rassemblement autour des entreprises, associations, collectivités, particuliers qui œuvrent pour le dynamisme d'un territoire, naturel et culturel, productif et récréatif, innovant et en mouvement.
Contact : 07 83 88 48 67
www.emerveillesparlardeche.com



Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

La Maison du Parc à Jaujac réouvre ses portes le 18 juin :
Une nouvelle exposition « Disparus ? Des mondes perdus d'hier au monde sauvé de demain ».
Des ateliers « Fouilles curieuses », une initiation à l'apiculture et un rallye pédestre « Forêts anciennes » sont au programme.
Contact : 04 75 36 38 60
www.pnrma.fr

Villages de caractère



Perchés, cachés, les villages de caractère ardéchois dorent leurs pierres au soleil depuis des générations. Ils ont l'âme médiévale, le cœur authentique et cultivent le goût de leurs traditions. Ils sont vivants, attachants, parfois mystérieux et s'égrènent au fil des vallées du nord au sud du territoire. 21 villages emblématiques sont regroupés autour d'une charte de qualité et labellisés « Villages de caractère » pour mieux vous accueillir et vous inviter à partager leur savoir-faire et leur dynamisme.

Une richesse patrimoniale à partager dans nos 3 villages labellisés Jaujac, Meyras et Thueyts !





Le Pont du diable, site emblématique en couverture du nouveau magazine printemps-été « Emerveillés par l'Ardèche » et 3 pages consacrées au Mas du Pestrin, notre partenaire présentant ses hébergements insolites et locations à Meyras.

L'OFFRE TOURISTIQUE EN ASV

Office de Tourisme Ardèche des sources et volcans

LES HEBERGEMENTS
6116 LITS
en hébergement marchand



55%
HÔTELLERIE DE PLEIN AIR
-> 18 CAMPINGS



35%
MEUBLÉS
-> 371 LOCATIONS



4%
HÔTELLERIE
-> 5 HÔTELS



3%
HEBERGEMENTS COLLECTIFS
-> 1 VILLAGE DE VACANCES ET 1 RESIDENCE DE TOURISME



3%
CHAMBRES D'HÔTES
-> 33 HEBERGEMENTS

LES RESTAURANTS
37 ETABLISSEMENTS
dont :



2 Goûtez l'Ardèche
1 Toqué d'Ardèche
1 Bistrot de Pays

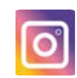
SOURCES : STATANALYSE TS / VISITDATA AVRIL 2022

LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION 2022



• Une nouvelle ligne éditoriale avec de nouveaux guides "Aventures" et "Gourmandises" en papier recyclé et au format poche, téléchargeables sur notre site : www.ardechedessourcesetvolcans.com
• Un nouveau magazine touristique : Destination Ardèche des Sources et Volcans (ASV) qui valorise toutes les richesses du territoire et les professionnels qui y vivent. Une parution de qualité pour assurer une promotion dynamique et inviter au voyage en ASV.
• Des reportages à la rencontre de nos professionnels (articles, podcasts, vidéos).
• Un site web remanié en 2022 pour une refonte complète en 2023.
• Des visites des villages de caractère Thueyts et Jaujac : patrimoine et gourmandise, visite autour des Thermes de Neyrac
• Une présence accrue sur les réseaux sociaux avec 4900 abonnés sur Facebook et 1000 abonnés Instagram

Rejoignez-nous ! sur Ardechedessourcesetvolcans




UN WEBMASTER REJOINT L'ÉQUIPE



Thomas Reynaud a rejoint l'équipe de l'Office de Tourisme en janvier et va opérer une refonte complète de notre site internet, gérer les réseaux sociaux en tant que community manager et proposer des ateliers numériques pour les professionnels (voir conditions de participation selon partenariat).
Il réalisera également des podcasts et des mini-reportages photos et vidéos qui nous permettront de nous positionner sur un nouveau créneau de promotion, très porteur actuellement.

Réponse au quiz : Source minérale de Peyralade à Mayres



AISANCE AQUATIQUE À LA PISCINE DE PONT-DE-LABEAUME

UNE PREMIÈRE EN ARDÈCHE.

Dans le cadre de la Prévention des Noyades, le Ministère chargé des Sports œuvre en faveur du plan national de lutte contre les noyades avec des actions pour accompagner les enfants et encadrants dans la découverte du milieu aquatique. Le dispositif « Aisance aquatique » a pour objectif principal de permettre aux enfants âgés entre 4 et 6 ans d'évoluer dans l'eau en toute sécurité, sous la forme de stages en temps scolaires, appelés " classes bleues". En partenariat avec le Creps Auvergne Rhone Alpes, une première session a été organisée en Ardèche et précisément à la piscine intercommunale à Pont-de-Labeaume du 2 au 6 Mai.

Durant cette semaine, les classes maternelles des écoles de Montpezat-sous-Bauzon et Meyras ont pu bénéficier de ce dispositif. Pendant ce moment, des professionnels, maître- nageurs et conseillers pédagogiques de circonscription sont venus se former afin de pouvoir encadrer de futures sessions. Le bilan est très satisfaisant puisque tous les enfants ont pu valider le premier palier de l'aisance aquatique. La deuxième session s'est déroulée du 13 au 17 Juin 2022, toujours à la piscine à Pont-de- Labeaume. Durant cette semaine, la piscine a accueilli 3 classes de maternelles du territoire.





CREPS
Auvergne-Rhône-Alpes
Vallon-Pont-d'Arc • Voiron • Lyon

Horaires d'ouverture au public :

Jusqu'au 9 Juillet :
mercredi et samedi après midi entre 14h30 et 18h
A partir du lundi 11 Juillet :
lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi
de 14h30 à 18h.

Horaires des activités :

Aquagym : mercredi de 10h à 11h
Aquabike : mardi de 12h30 à 13h30
Aquatraining : mercredi de 18h30 à 19h30




@PISCINEPONTDELABEAUME

NUIT DU SPORT 2022

UN PROJET POUR LES JEUNES, PAR LES JEUNES.

La Nuit Du Sport est née en 2017, après avoir sondé les jeunes du territoire, qui souhaitaient pouvoir organiser un évènement sportif, ludique et en musique. Le concept est simple, permettre aux habitants de découvrir des pratiques sportives, parfois atypiques comme le disc golf ou le tchoukball, avec comme point d'orgue, le gymnase de Montpezat- sous-Bauzon, entièrement plongé dans le noir laissant le fluo éclairer les joueurs, et la musique, rythmer les mouvements.

Après le succès des deux premières éditions, pour la troisième, tant attendue, le succès à encore une fois été au rendez- vous. Avec près de 13 associations sportives et trois comités mobilisés sur 8 sites, petits et grands ont pu découvrir gratuitement un programme de disciplines et d'activités riches et variées. Au programme, escalade, VTT, course d'orientation, aquagym, slackline mais aussi pétanque, zumba, futsal, au total 27 activités sportives ont été proposées.

NUIT DU SPORT
SAMEDI 26 MARS
DE 14H À 1H DU MATIN
3ÈME ÉDITION

RETOUR SUR LA NUIT DU SPORT EN QUELQUES CHIFFRES

- Plus de 1000 participants
- 273 jeunes âgés de 13 à 25 ans
- 75% des visiteurs résident sur le territoire de la communauté de communes
- 73 bénévoles
- 27 activités
- 11h d'animation
- 8 sites et équipements sportifs

25 AGENDA

LA 4EME EDITION DE LA NUIT DU SPORT AURA LIEU LE SAMEDI 25 MARS 2023

Un grand merci aux associations qui se sont mobilisées pour animer cet événement.

RÉCEPTION DES TRAVAUX DES VESTIAIRES DU STADE DE LALEVADE-D'ARDÈCHE



Les anciens vestiaires étant devenus obsolètes, de nouveaux vestiaires et un club house répondant parfaitement aux règles et critères de la Fédération Française de Football (FFF) ont été construits par la communauté de communes sous la direction du maître d'œuvre, le cabinet FABRE Architecture.
Ces nouveaux vestiaires accueillent désormais 4 vestiaires joueurs, 2 vestiaires arbitres, un local administratif, un club house de 50 m² qui permettra de recevoir les clubs visiteurs dans d'excellentes conditions.
Un projet structurant de plus pour la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans qui permettra à la jeunesse du territoire de pratiquer une activité sportive dans de bonnes conditions.



SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DES VESTIAIRES ET DU CLUB HOUSE DU STADE

Une convention de mise à disposition des vestiaires et du club house du stade « Ardèche des Sources et Volcans » de Lalevade-d'Ardèche a été signée entre la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans et l'Union Sportive Portes des Hautes Cévennes. Cette convention permet au club de football de pouvoir utiliser les nouveaux vestiaires et le club house.

COURSE D'ORIENTATION OU CO



Dans le cadre du développement des activités de pleine nature, la communauté de communes prévoit d'installer des parcours permanents de course orientation. Trois parcours sont en cours de réalisation sur les communes de Meyras, Thueyts et Jaujac.

Des balises seront implantées tout au long du parcours, celles-ci sont faites de bois provenant d'Ardèche et les bornes sont fabriquées et assemblées par l'Etablissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT) de Lalevade-d'Ardèche.
Les cartes seront gratuites et téléchargeables sur le site internet de l'Office de Tourisme à partir du 1er juillet.

Qu'est-ce que la course d'orientation ?



Une boussole, une carte spéciale d'orientation, et c'est parti pour une activité sportive de plein air, un défi mental praticable par tous !
La course d'orientation offre de belles opportunités de loisirs, de réflexion et de compétition pour les plus athlétiques. Seul ou en famille, des enfants aux vétérans, tout le monde trouvera son bonheur. Celui de se promener en pleine nature ou en milieu urbain, découvrir son territoire, trouver les balises, ou courir le plus vite possible sur un parcours adapté.
La course d'orientation s'adresse également aux personnes en situation d'handicap avec des parcours identiques ou adapté.



Le Vendredi 8 Avril 2022, la base VTT intercommunale située à Jaujac a été labélisée par la Fédération Française de Cyclotourisme. Ce label permet entre autres : de promouvoir la pratique libre et conviviale du VTT de randonnée ; d'offrir aux pratiquants de tous niveaux des parcours balisées adaptés ; de garantir les meilleures conditions de sécurité sur les circuits empruntés ; de contrôler les pratiques sauvages et désordonnée du VTT. Ce nouvel équipement, est composé de 6 circuits de différents niveaux, allant du facile au très difficile. Le départ se trouve au niveau du parking de la Maison du Parc. Vous pouvez retrouver nos circuits sur le site internet : https://randonnee.ardechedessourcesetvolcans.com ou sur l'application smartphone gratuite : **Rando Monts d'Ardèche**





NOUVEAUTÉ
Le tri se simplifie, tous les emballages se trient !
LE TRI + SIMPLE
CITEO
sidomsa
Plus d'infos sur www.sidomsa.net

LE GUIDE PRATIQUE DES DÉCHETS

100 % DES EMBALLAGES

TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

CONSERVES, BOÎTES, AÉROSOLS, CANETTES, BOUCHONS, ...

TOUTES LES BRIQUES ALIMENTAIRES

BRIQUES DE LAIT, BRIQUES DE CRÈME, BRIQUES DE JUS DE FRUITS, ...



TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES

FLACONS, BIDONS BOUTEILLES, TUBES, ...

SACS ET FILMS PLASTIQUES

POTS, BARQUETTES, BOÎTES, ...



100 % DU VERRE

POTS, BOCAUX ET BOUTEILLES EN VERRE

100 % DES PAPIERS ET CARTONNETTES

TOUS LES PAPIERS ET CARTONNETTES



ET MES AUTRES DÉCHETS ?



DANS LE BAC ORDURES MÉNAGÈRES

En sac fermé : les déchets d'hygiène (mouchoirs, lingettes, coton-tige, cotons, couches, protections hygiéniques...), les petits objets en plastiques (stylo, rasoir, brosse à dents...), les sacs aspirateurs ...



DANS LE COMPOSTEUR

Les déchets alimentaires (épluchures de légumes et fruits, marc de café (dosettes et filtres)) et les petits déchets de jardin (feuilles, tontes) et cendres de cheminée

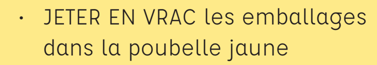
Réservez votre composteur dès maintenant sur

composteur.sidomsa.net

EN DÉCHETTERIE



Les encombrants, les gros cartons, les meubles/mobiliers, l'électro-ménager, les gravats, le bois, la ferraille,les textiles, les déchets verts, les déchets spéciaux (peintures, solvants), les piles, les ampoules, les batteries, les radiographies médicales, la vaisselle cassée, la litière du chat, ...



ASTUCES POUR BIEN TRIER

- JETER EN VRAC les emballages dans la poubelle jaune
- NE PAS LAVER les emballages mais bien les vider
- NE PAS IMBRIQUER plusieurs emballages les uns dans les autres
- SÉPARER les différents élements d'un emballage
- PLIER LES CARTONNETTES pour gagner de la place dans la colonne bleue

Plateformes d'accueil des déchets verts et gravats inertes

Accès gratuit pour les particuliers et les communes du SIDOMSA.

Déchets acceptés :










Végétaux

Gravats

Placo-Plâtre

Cartons
(vidés, pliés/déchirés)

Les service n'est pas assuré en cas d'intempéries (pluie, neige ...).

Les déchets des professionnels ne sont pas acceptés.

** Uniquement pour les plateformes de Thueyts et Prades*

Adresses et Horaires :

Montpezat-sous-Bauzon

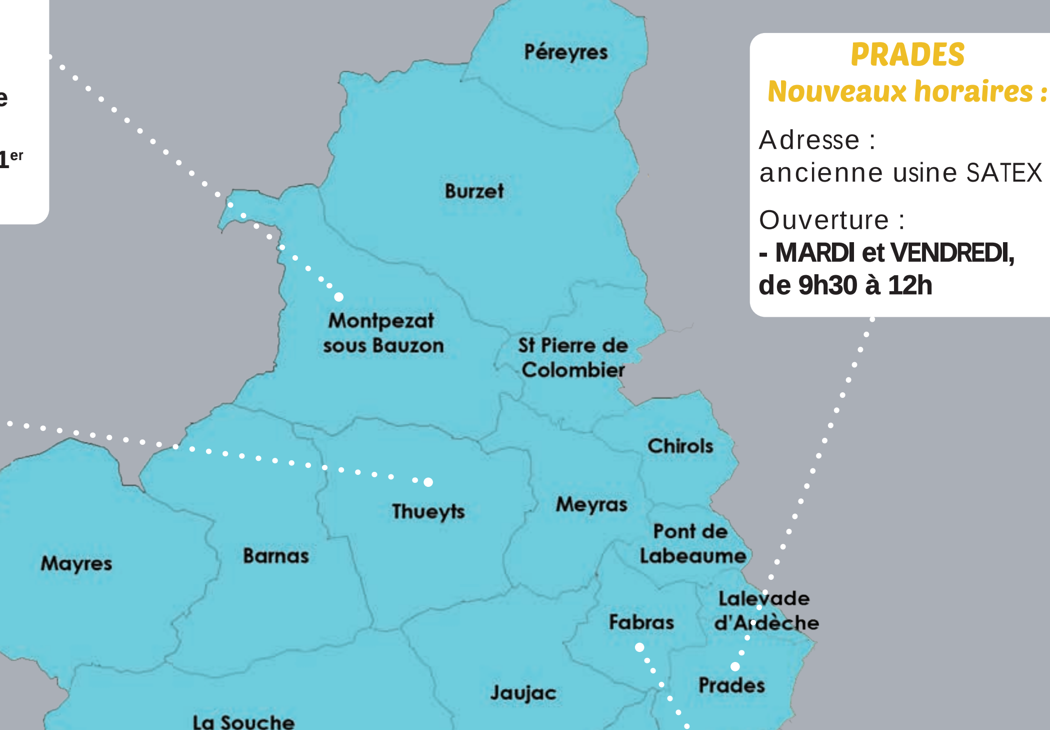
Adresse :
Lieu-dit « La Croisette»

Ouverture :
- **MERCREDI, de 15h à 17h (Toute l'année)**
- **VENDREDI, de 14h à 16h (du 1er avril 2022 au 30 septembre 2022)**

THUEYTS

Adresse :
à côté des services techniques de la commune

Ouverture :
- **LUNDI et JEUDI, de 14h à 16h30**
- **SAMEDI, de 9h30 à 12h**



PRADES
Nouveaux horaires :

Adresse :
ancienne usine SATEX

Ouverture :
- **MARDI et VENDREDI, de 9h30 à 12h**

FABRAS

Adresse :
en face du boulodrome

Ouverture :
- **MERCREDI et SAMEDI, de 14h à 16h30**

Plus d'infos :

www.asv-cdc.fr
www.sidomsa.net